

ANNEXE 1: ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Je soussigné(e)

Madame  Monsieur

NOM.....Prénom .....

Domiciliée .....

Code postal..... Ville.....

Agissant en tant :

- Propriétaire *Fournir photocopie du compromis de vente ou l'attestation notariée*
- Mandataire du propriétaire : NOM - Prénom du propriétaire :.....  
*Fournir rengagement du propriétaire et la photocopie du bail (si locataire)*

du local objet de la demande d'autorisation de changement d'usage situé :

Adresse .....

Bâtiment ..... Escalier.....

Etage ..... Porte.....

Superficie.....m<sup>2</sup>

- Atteste que le règlement de copropriété du local visé ci-dessus ne s'oppose pas au changement d'usage sollicité - *Ecrire la totalité du texte ci-dessous (Fournir copie de l'extrait du règlement de copropriété ou l'accord de l'assemblée générale)*

- Atteste que le logement mis en location est décent (cf. normes de décence prévues par le décret 2002-120 du 30 janvier 2002.) - *Ecrire la totalité du texte ci-dessous :*

Fait à..... le.....

Signature

Rappel :

Les personnes enfreignant les dispositions de l'article L.631 -7-1 du code de la construction et de l'habitation et du présent règlement s'exposent, conformément aux articles L.651-2 et L.651-3 du même code, aux sanctions suivantes:  
~ une amende civile dont le montant ne peut excéder 50 000€ par local irrégulier transformé avec possibilité pour la commune de demander au président du tribunal de grande instance d'ordonner le retour à l'usage d'habitation du local transformé sans autorisation dans un délai qu'il fixe.

Au terme de ce délai, il peut être prononcé une astreinte d'un montant maximal de 1 000€ par jour et par mètre carré utile.

- une peine d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 80 000€ ou de l'une de ces deux peines seulement.

NOTICE EXPLICATIVE

Informations générales :

- x Les conditions fixées pour la délivrance de l'autorisation préalable du Maire résultent de la délibération du 11 juillet 2019 et du règlement oui y est annexé.

La résidence principale s'entend d'une manière générale, comme le logement où l'on réside habituellement effectivement, au minimum 8 mois par an.

Lorsqu'un local à usage d'habitation constitue la résidence principale du loueur ou une partie, il n'y a pas lieu de solliciter une autorisation de changement d'usage pour le louer durant de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile (moins de 4 mois par an).

- x Toute demande incomplète ou insuffisamment renseignée fera l'objet d'une demande de pièces complémentaires, qui retardera son instruction.
- x En cas de non-réponse de l'administration dans un délai de deux mois, le demandeur pourra se prévaloir d'une autorisation tacite.
- x L'autorisation est accordée à titre personnel au propriétaire. Elle n'est donc pas attachée au local et n'est donc pas transmissible.
- x Toute autorisation de changement d'usage est accordée sous réserve du droit des tiers et en particulier des stipulations du règlement de copropriété et des stipulations d'un éventuel bail.

Les critères du logement décent sont définis par décret n°2002-120 du 30 janvier 2002.

L'autorisation de changement d'usage temporaire est délivrée pour une durée de trois ans renouvelable.

**LISTE DES PIECES A JOINDRE pour toute demande de changement d'usage d'un local d'habitation (sans compensation) a caractère PERSONNEL ou USAGE MIXTE.**

- Plan coté du local, objet de la demande daté et signé par le ou les demandeurs avec la surface habitable du logement conformément à l'article R.111-2 du CCH.
- Titre d'occupation ou attestation de propriété, éventuellement promesse de vente.
- Engagement du propriétaire.
- Attestation du propriétaire justifiant que le règlement de copropriété ne s'oppose pas au changement d'usage ou à défaut produire l'accord de la copropriété.
- Lettre d'argumentation (choix du lieu, choix économique, .....)
- Extrait K-bis (en cas de société : SCI, SARL, .....)
- Accord de la copropriété
- Copie de l'autorisation accordée au loueur antérieurement installé

**PIECES COMPLEMENTAIRES POUR LES DEMANDEURS POURSUIVANT UNE MISSION D'INTERET GENERAL**

- Copie des statuts
- Copie du décret de reconnaissance d'utilité publique
- Bilan et compte de résultats approuvés du dernier exercice
- Compte rendu de la dernière assemblée générale

Tout dossier incomplet ou insuffisamment renseigné fera l'objet d'une demande de pièces complémentaires, ce qui retardera son instruction.

**DEMANDE DE CHANGEMENT D'USAGE DE LOCAUX D'HABITATION**

Situation d'occupation actuelle de l'immeuble  
dans lequel est sollicité le changement d'usage à compléter étage par étage

Adresse : .....

ETAGE	NOMBRE DE LOGEMENT	NOMBRE DE PIECES	SURFACE	USAGE : Habitat / Activité
Ex : 1er étage	3	un de 3 pièces	70m2	Habitat : résidence principale
		un de 4 pièces	100m2	Activité : avocat
		un de 2 pièces	50m2	Activité : meublé de tourisme
Rez-de-Chaussée				
1er étage				

Date :

Signature du demandeur :



